



## Compte-rendu du Comité Technique Local (CTL) du 15 novembre 2022

Ce CTL est présidé par la Directrice départementale. FO lit une déclaration liminaire en préambule (en annexe).

Il s'agit du dernier CTL avant la mise en place des comités sociaux d'administration.

En réponse à cette liminaire, la Direction précise que les suppressions d'emploi sont moindres que par le passé et qu'on ne peut que s'en féliciter !

**Nous voilà rassurés...**

Sur l'abandon des missions, la direction répond que des évolutions législatives expliquent la situation. Il s'agirait d'en tenir compte...

**Bref tout va bien, l'orchestre joue en attendant que le bateau coule...**

### **1) Présentation du Programme Annuel de Prévention (PAP) 2021/2022 issu de la mise à jour du DUERP (vote) ;**

Ce point a déjà fait l'objet d'une présentation pour avis motivé en CHS-CT le 15 septembre dernier.

Un groupe de travail s'est réuni le 16/06 avec les OS sur le sujet. Cette campagne fait l'objet d'un recensement exhaustif des risques. 219 situations ont été retenues.

**FO fait remarquer que, désormais, près de la moitié du DUERP est composé de lignes en lien avec les risques psychosociaux (RPS), notamment le travail sous contrainte de temps. Le travail sur écran, les risques d'agressions, en particulier pour les missions d'accueil et la répartition temps de travail/temps personnel en télétravail sont également des sujets d'importance.**

Concernant le Plan Annuel de Prévention, 68 situations avérées reprennent les 219 risques. Certaines sont effet globalisées (exemple 23 situations de travail sur écran). Idem pour les RPS à 62 reprises.

4 ont une cotation A (les plus graves, contexte pandémie Covid)

8 cotations B (RPS)

42 C

14 D

Les A et B sont traitées prioritairement.

Le PAP sera mis en ligne après cette présentation en CTL.

Concernant l'adoption du PAP, FO s'abstient car le ministère ne met pas les moyens en adéquation avec les risques recensés ; par ailleurs, l'augmentation des RPS est surtout liée à la politique menée par la direction générale.

## **2) Expérimentation d'une délégation à la DDFIP de la Marne du traitement de certaines dépenses sans ordonnancement DSO (vote)**

Actuellement, chaque DDFIP instruit certaines demandes de remboursement déposées par les personnes dans son périmètre géographique.

Pour la Haute-Marne, il s'agit pour l'essentiel des remboursements d'amendes jeune conducteur. Sont concernés le service comptabilité et le service recouvrement.

A compter du 1/01/2023, l'ensemble des DDFIP de la région Grand Est expérimenteront la délégation de l'instruction de ces DSO à la DDFIP de la Marne, comptable assignataire.

Pour autant la DDFIP 52 restera destinataire de toutes les demandes de son ressort (papier ou voix dématérialisée). Elle continuera à apposer son cachet d'arrivée et, le cas échéant, scannera les dossiers pour les mettre à la disposition de la Marne.

FO s'interroge sur le fondement de cette expérimentation pour une mission qui fonctionne et souligne le côté bâclé et sans information de la mise en place, la DDFIP 52 conservant en outre l'aspect matériel de la chose.



La Direction répond qu'il y a peu de demandes et que ce transfert fait sens pour assurer une meilleure spécialisation de ces sujets.

FO vote contre car il s'agit d'un transfert de mission pour des domaines qui, a fortiori, fonctionnent bien.

Cela aura nécessairement pour conséquence de réduire encore plus le périmètre de notre DDFIP 52.

### 3) Questions diverses

-FO pose la question du positionnement des 3 inspecteurs stagiaires ?

La direction n'a pas encore décidé de leur affectation.

**Il est urgent d'attendre...**

-FO demande un point FACVT :

La direction nous communiquera les chiffres exacts prochainement.

Le montant initial est de 26 642 €, une dotation complémentaire de 1084 € a été attribuée soit 27 726 €.

Les principales réalisations sont les suivantes :

=> Mise en place/réfection des espaces de convivialité à Saint-Dizier et Chaumont.

=> Tables extérieurs sur les sites

=> Gourdes (177 unités).

=> Yoga : plus compliqué dans la mise en place, notamment sur Chaumont. Sera remplacé par du « ergo yoga »

=> Tri sélectif sur les principaux sites.

=> Patères dans les toilettes.

=> Dernières actions : installation de l'éclairage led à Saint-Dizier (sera complété par budget participatif).

Au final, les dépenses ont été un peu plus importantes que prévu (29 003,36 €) la DGF (budget général) a financé le restant pour ne pas interrompre les travaux en cours.

-FO alerte sur la température des bâtiments.

Avant de pouvoir penser aux 19 degrés, encore faut-il y arriver !!!



-FO s'interroge sur la mise en place de réunions au SIP départemental :

FO demande si tous les agents pourront se rencontrer sur le même créneau, compte-tenu de la contrainte des EFS.

Il est répondu qu'une seconde réunion doit être organisée pour intégrer les agents non présents à la première.

**N'hésitez pas à nous faire remonter toutes difficultés sur le sujet.**

-FO relaye un questionnement sur la prestation ménage à la direction.

La direction en prend note et en fera part au prestataire.

-Sur la situation du SGC de Langres : 3 groupes de travail ont été mis en place.

La direction précise qu'ont été isolées des problématiques organisationnelles et métiers ayant permis de faire des ajustements.

L'organigramme fonctionnel est en cours et sera fait par la direction.

**Nous resterons vigilants sur le sujet car la situation reste préoccupante malgré tout.**

La direction admet en outre n'avoir pas encore répondu à la fiche de signalement collective.

### **Les représentants FO-DGFIP en CTL**

#### **Titulaires**

**Rachel Delacourt, Julie Ludwig, Guillaume Tavin, Matthieu Testart et  
Guy Zimberlin**

